

Infolettre n° 2021.01

Bulletin d'informations périodique de la société

Qu'est-ce que la SAFCN ?

De par la mise sur pied de séances d'informations thématiques, l'organisation d'une assemblée générale, d'un souper et de par l'affiliation automatique de chaque membre à l'association faîtière AF3CP, qui la représente au sein du conseil d'administration de prévoyance.ne, la SAFCN est une **plate-forme d'échanges et de formation**.

Notre engagement

- Défense et sauvegarde des intérêts de la profession
- Échanges et discussions en matière de bonnes pratiques
- Liens étroits de solidarité et d'amitié entre collègues
- Développement des collaborations avec les services cantonaux
- Encouragement à la formation continue
- Protection des intérêts communs

Qui compose la SAFCN ?

La société compte une centaine de membres dont un quart de membres honoraires et/ou libres, certains à la retraite, ainsi que trois quart de membres actifs.

Ce sont ces derniers qui, outre leurs apports ponctuels ou réguliers dans le cadre des activités de la société, sont pris

en compte dans le calcul du nombre de membres nécessaires à la représentation de notre secteur d'activité (administration publique) auprès de la caisse de pension prévoyance.ne.

Formation continue

La SAFCN a été et est toujours très active au sein de la FR2C (Formation romande des cadres communaux).

La formation dispensée est conçue pour le personnel administratif des communes romandes, afin qu'il puisse acquérir, améliorer ou consolider les compétences requises dans l'exercice de son activité.

Chacun des modules, traitant d'un domaine spécifique de l'administration publique, peut être suivi indépendamment l'un de l'autre.

Au terme des quatre modules, qui font chacun l'objet d'un examen, le Diplôme de cadre est délivré. Un cinquième module permet la préparation au Brevet fédéral de spécialiste en administration publique.

Les prochains cours débuteront en août 2021 par le premier module « Organisation, gestion et communication ».

Plus de détails sous :
www.avenirinformation.ch/communes



Parce que nous aimons notre métier,
nous proposons des opportunités

Les membres du comité

Patrice Godat,
Président

Chancelier de la Commune
de Val-de-Ruz



Damien Schär,
Caissier

Comptable à la Commune
de Milvignes



Daniel Schwaar,
Vice-président

Chancelier de la Ville de
La Chaux-de-Fonds



Laura Richard
Informatique

Administratrice de la
Commune d'Enges



Caroline Gaspar
Secrétaire

Chancelière adjointe de la
Commune de Val-de-
Travers



Maria Vivone Beausire
Communication

Chargée de missions à la
Commune de Val-de-Ruz



Un septième siège est à repourvoir.

Prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale de la SAFCN se déroulera au Val-de-Travers le **10 septembre 2021 à 18h00**.

Initialement et traditionnellement tenue au printemps, elle a été reportée à la fin de l'été en raison des mesures sanitaires en vigueur à l'heure de la rédaction de ces lignes.

Les informations complémentaires et les détails suivront en temps opportun, notamment le lieu précis ainsi que les modalités d'inscription à la partie statutaire ainsi qu'au souper qui suivra.

Côté finances

Les membres actifs payent une cotisation annuelle de CHF 50.- dont CHF 5.- sont reversés à l'association faîtière AF3CP dans le but de constituer la masse critique suffisante au maintien du siège de notre représentant au conseil d'administration de prévoyance.ne, voire à l'obtention d'un second.

La cotisation, prise en charge par certaines communes, permet aussi l'organisation de l'assemblée générale annuelle ainsi que du repas qui l'accompagne.

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

WWW.SAFCN.CH/FR/INSCRIPTION/

Val-de-Ruz, avril 2021